

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GOVEN

SEANCE DU 13/11/2023
DATE DE CONVOCATION : 07/11/2023
CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENT(S) : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Laurent KERIVEL, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Gwenaëlle FAURE, Ronan GUIBERT, Mickaël TANGUY, Fabienne HEMERY, Sylvie AGAËSSE, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Jean-François PLAIN

PROCURATION(S) : Loïc HERVOIR donne pouvoir à Christophe LERAY, Marie-Hélène AUBREE à Nathalie DREAN, Géraldine TRONCA à Bruno LEROY, Nicolas ELLEOUET à Nathalie BERTHO

ABSENT(S) : Patricia PERSAIS (excusée), Florence GOURMELEN, Martine BOUGAULT (excusée), Fabrice GAUBERT (excusé), Magali POISSON-VANNIER (excusée)

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurent KERIVEL

Finances 2023.11.006
BUDGET ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE N°2

Madame BERTHO, Adjointe aux Finances, explique la décision modificative n°2 qu'il convient de prendre concernant le budget annexe assainissement. Était prévu au budget primitif 2023, à l'opération 966, « Extension du réseau route du LOHON », un montant total de 176.000 € HT. Suite à l'avancée des travaux, à l'appel d'offres ayant eu lieu et à l'attribution du marché de travaux, il convient d'abonder de 25.000 € cette opération.

Section d'investissement / DEPENSES

Ajouts de crédits

Art 2315	Opération 966	Installations, matériel et outillage techniques	+ 25 000 €
			+ 25 000 €

Diminutions de crédits

Art 2313	Opération 962	Constructions	- 10 000 €
Art 2315	Opération 968	Installations, matériel et outillage techniques	- 15 000 €
			- 25 000 €

Vu le CGCT,

Vu le budget communal,


Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE la décision modificative n°2 du budget assainissement 2023, telle que présentée ci-dessus,
- AUTORISE le Maire à signer tout document se référant à cette décision.

Le Maire, Norbert SAULNIER

Le/La secrétaire de séance,



Laurent KERIVEL


Certifié exécutoire
Mis en ligne le 16/11/2023
Le Maire Norbert Saulnier

